

## COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER CHARTRONS / GRAND PARC / JARDIN PUBLIC

15 novembre 2023 – Salle des fêtes du Grand Parc



### **Étaient présents :**

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Bernard Blanc, Maire adjoint du quartier Chartrons / Grand Parc / Jardin Public
- Tiphaine Ardouin, adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Sandrine Jacotot, adjointe au Maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, Mairie de Bordeaux
- Mehdi Hazgui, maître de cérémonie
- Sébastien Favant, Ville Envie
- Frédéric Escuredo, BNP Paribas

# Sommaire

---

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>La démocratie permanente dans la ville et dans le quartier</b>	<b>4</b>
<b>L'avenir du centre commercial du Grand Parc</b>	<b>7</b>
<b>Actualités du quartier</b>	<b>9</b>
<b>Conclusion</b>	<b>10</b>

# Introduction

Bernard Blanc

*Maire-adjoint du quartier Chartrons-Grand Parc-Jardin public*

Après avoir remercié Monsieur Hurmic, les élus et les habitants de leur présence, Bernard Blanc évoque l'incendie et la destruction de la Mairie du Grand Parc, qui ont pénalisé les habitants du quartier.

Le calme revenu, il faut désormais s'attacher à éviter la répétition d'un tel événement. La Ville de Bordeaux et l'Etat jouent leur rôle en matière de sécurité.

En parallèle, la Ville doit répondre au malaise en développant la médiation. Elle s'appuiera en outre sur les associations au sein des quartiers. Les actions iront dans le sens du respect et du dialogue.

Bernard Blanc remercie les agents de la Mairie, qui ont assuré la continuité du service dans un délai très court. La réouverture de la Mairie est prévue en février 2024.

Bernard Blanc ajoute que les actions d'entraide et de secours donnent leur sens à la vie en commun. Ainsi, le World Clean Up Day a mobilisé le 15 septembre 375 enfants de toutes les écoles du quartier et 100 adultes. Les bailleurs sociaux et de nombreux acteurs se sont également mobilisés à cette occasion.

# La démocratie permanente en ville et dans le quartier

Pierre Hurmic

*Maire de Bordeaux*

Pierre Hurmic rappelle qu'il a lors de sa campagne électorale appelé les Bordelais à changer le monde et à changer Bordeaux. En effet, les villes doivent s'adapter au changement climatique tout en recherchant la justice sociale.

Pierre Hurmic s'est engagé à changer Bordeaux avec ses habitants, ce qui suppose d'introduire davantage de démocratie. La démocratie intermittente a vécu et il faut introduire des espaces de démocratie participative. Celle-ci s'invente au fur et à mesure avec les habitants.

La réduction de la place de la voiture en ville n'est pas toujours bien vécue, mais l'écologie du quotidien est indispensable pour répondre aux grands défis climatiques.

La démocratie participative se décline via les budgets participatifs, la convention citoyenne et le droit d'interpellation citoyenne, qui permet d'inclure une question dans l'ordre du jour du conseil municipal. Toute question portée par au moins 4 000 citoyens sera traitée par le conseil municipal. Si ce seuil est trop élevé, il sera revu à la baisse.

Lors de la consultation des Bordelais pour le remplacement de la porte de l'Hôtel de Ville, la Mairie a reçu 13 820 réponses. Ce succès permet d'envisager d'étendre ce dispositif à d'autres consultations.

Tiphaine Ardouin

*Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective*

## Présentation

Tiphaine Ardouin explique que la Mairie propose des espaces de dialogue citoyen et des initiatives citoyennes pour faciliter l'écoute et la prise en compte des projets des citoyens.

Le conseil municipal a voté la création d'un observatoire de la démocratie permanente, composé de 30 habitants volontaires.

Avec les mairies de quartiers et centres sociaux, la Ville propose des accompagnements (humains, juridiques, financiers ou techniques) pour faciliter les initiatives citoyennes.

Le dispositif d'interpellation citoyenne (DICI) permettra aux habitants qui ont des projets ou des questions de les partager avec la Mairie.

Un des ateliers de médiation seront mis en place pour les questions qui recueillent entre 150 et 4 000 signatures. Au-delà de 4 000 signatures, le sujet sera présenté au conseil municipal.

Outre les très nombreux espaces d'expression (conseil municipal des enfants, conseil des seniors, etc.), le Grand Dialogue citoyen a pour but de lever les freins sur le changement climatique. Les nombreux événements organisés ont permis de disposer des retours de plus de 2 000 habitants.

La convention citoyenne, composée de 100 habitants tirés au sort et volontaires, s'adressera à tous les acteurs de la Ville sur le sujet qui lui a été confié : « Urgence climatique, tous acteurs ».

Le budget participatif a permis de mettre en œuvre les projets choisis par les habitants. Sur les 121 projets déposés, 34 ont été retenus.

### Bernard Blanc

*Maire-adjoint du quartier Chartrons-Grand Parc-Jardin public*

Bernard Blanc rappelle que sa permanence est ouverte tous les jeudis de 17 heures à 18 heures 30.

Par ailleurs, outre les conseils de quartier, des réunions ont été organisées avec les habitants à propos du secteur borné, de la place du marché des Chartrons, du projet des boulevards, de la place Lavoir/Laroche, du réseau de chaleur du Grand Parc et du projet Auchan Counord.

D'ici la fin de l'année et en 2024, des réunions seront organisées sur l'aménagement de la place Barkhaussen, du cours Journu-Aubert et de la rue David-Johnston, la végétalisation de la rue Saint-Maur, l'apaisement des rues du secteur Camille-Godard, l'extension du stationnement payant, l'aménagement de la place des Chartons et sur le dispositif « Territoires zéro chômeur longue durée ».

### Avez-vous des questions sur les nouveaux dispositifs (observatoire de la démocratie permanente, droit d'interpellation citoyenne, appui aux initiatives citoyennes) ?

#### Comment faire vivre encore mieux la démocratie permanente à l'échelle du quartier, de la ville

- **Droit d'interpellation citoyenne**

« Comment soumettre un sujet aux nouveaux dispositifs de démocratie participative ? »

Tiphaine Ardouin explique que le droit d'interpellation doit permettre aux Bordelais d'inscrire des sujets à l'ordre du jour du conseil municipal. Par ailleurs, les travaux des différents comités mis en place par la Mairie ne sont pas systématiquement diffusés.

- **Rue Jean-Artus**

« Je suis surprise que la mise en sens unique de la rue Jean-Artus n'ait pas fait l'objet d'une réunion. Il faut consulter les habitants dès le diagnostic. »

Bernard Blanc indique que les habitants seront informés dès que possible du développement du pôle d'excellence de Bordeaux Nord.

- **Communication et information**

« Les Bordelais qui ne disposent pas d'Internet ne sont pas informés des initiatives de la Mairie. En outre, le magazine municipal n'est pas facilement disponible. »

Pierre Hurmic rappelle qu'un magazine municipal recense les réalisations de l'équipe municipale. Il est disponible dans les mairies de quartier.

Tiphaine Ardouin ajoute que le magazine municipal sera désormais distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Les habitants qui ne le reçoivent pas doivent en informer leur maire de quartier. Par ailleurs, un projet de budget participatif porte sur la communication des informations hors Internet.

- **Parking de la résidence Saint-Saëns**

« Le parking de la résidence Saint-Saëns comporte des voitures ventouses. Il est sale, mal éclairé et des ateliers de mécanique sauvage y sont installés. »

Bernard Blanc indique que le bailleur social s'attache à résidentialiser le stationnement autour de cette résidence.

- « **Qu'est-ce qui est fait pour les jeunes de nos quartiers ?** »

« *J'interviens pour l'association Diamants des cités, actuellement délocalisée à Bacalan. Le centre social de Bordeaux Nord dispose de moins en moins de moyens. Nous avons besoin de l'aide de nos élus.* »

Bernard Blanc assure que la Mairie accompagne le centre social dans cette période difficile.

- **Circulation rue Pierre-Trébod**

« *Le quartier compte 12 000 habitants, de nombreux enfants et deux écoles. La rue Pierre-Trébod est extrêmement dangereuse.* »

Bernard Blanc indique que la rue, sur laquelle la vitesse est déjà limitée à 30 km/h, sera réaménagée au niveau de la bibliothèque et du collège.



# L'avenir du centre commercial du Grand Parc

Pierre Hurmic  
*Maire de Bordeaux*

Pierre Hurmic indique que ce projet s'inscrit dans un projet de renouvellement urbain très ambitieux dans lequel la Ville investit plus de 50 millions d'euros sur un budget total de 236 millions d'euros.

Le projet de requalification du centre commercial Europe prévoit la construction de 277 logements. Il comporte en outre un volet végétalisation et permettra de maintenir des commerces et des services au cœur du quartier.

Il faut innover pour modifier la physionomie de ce quartier et répondre aux attentes des habitants et des commerçants.

Le projet retenu ne donnera lieu à aucune artificialisation des sols puisqu'il s'inscrit sur un terrain déjà imperméabilisé et permettra la plantation d'environ 180 arbres.

Le parking silo préserve le sous-sol et le sol et pourra évoluer à terme.

## Présentation

Sébastien Favant  
*Gérant de Ville Envie, opérateur de commerces de proximité*

Sébastien Favant indique que Ville Envie est un investisseur gestionnaire spécialisé dans le commerce de proximité.

Le projet part du constat qu'il fallait donner une dimension de cœur de ville aux équipements et au centre commercial dégradé, mais dynamique du Grand Parc, tout en maintenant l'activité commerciale et l'offre médicale.

Une rue commerçante sera créée entre le parc et la place du marché. Les commerces seront regroupés sur cet axe, dont Auchan sera la locomotive. Les bâtiments de logements, répondant aux critères du « Bâtiment frugal bordelais », seront positionnés sur le mail piéton.

Le parking silo, étage et lumineux, accueillera les voitures des habitants et des clients des commerces.

Les travaux débuteront au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2024, avec la construction du parking silo. Le bâtiment accueillera également un cabinet médical, une salle de sport, un restaurant et des commerces.

Les travaux seront ensuite réalisés par phase au fur et à mesure de la libération des différents espaces.

Les commerces seront installés en pied d'immeubles, et donneront notamment sur la rue Schuman et sur la place de l'Europe.

## De quelles informations complémentaires avez-vous besoin ?

- **Parking silo**

« *Combien de places comptera le parking ?* »

Frédéric Escuredo indique qu'il comportera 348 places, un pôle médical, une salle de sport et un restaurant.

« *Les habitants du Mozart auront la vue bouchée par le silo.* »

Bernard Blanc explique que le projet ne prévoit pas de construction sur une emprise supplémentaire par rapport à l'existant. La distance entre les bâtiments sera identique.

« *Le silo sera-t-il limité à 7 étages ? Où seront situées l'entrée et la sortie du parking ?* »

Frédéric Escuredo indique que l'entrée et la sortie du parking se situeront rue Schuman. La hauteur du parking est limitée à 6 étages.

- **Logements**

« *Quel sera le statut des logements ?* »

Frédéric Escuredo explique que 173 logements seront en accession libre et 104 loués dans le cadre d'un bail réel solidaire.

- **Rue piétonne**

« *La rue piétonne sera-t-elle pavée ? Cela risque d'être problématique pour les personnes âgées qui se déplacent avec un déambulateur.* »

Frédéric Escuredo précise que les pavés seront stabilisés et adaptés pour les mobilités réduites.

- **Collectif « Urbanité au Grand Parc »**

« *Le permis de construire ne respecte pas le PLU. Les remblais du Grand Parc contiennent de nombreux polluants et il aurait été préférable de construire un parking en sous-sol.* »

*Le projet remet en cause les labels Unesco et Patrimoine contemporain remarquable. Il ne réglera pas les problèmes de trafic de drogue et ne répond pas aux objectifs d'inclusion et de citoyenneté. »*

Pierre Hurmic répond que la Mairie a accordé le permis de construire à ce projet, en tenant compte de sa conformité au PLU. Il est en outre compatible avec les prescriptions de l'Unesco.

- **« Que vont devenir les bâtiments de la CPAM, de la crèche et de la halte-garderie ? »**

Bernard Blanc répond qu'une réflexion est en cours pour la crèche et la halte-garderie. Par ailleurs, la Mairie sera attentive au projet de la CPAM.

- **Quelles sont les réponses de la Mairie à la souffrance sociale ?**

Philippe Poutou estime que la densification du quartier posera problème. La rénovation sert de prétexte à la réalisation d'affaires immobilières, dont les habitants ne profiteront pas. Des locaux et des services publics seront-ils mis à la disposition des habitants ? Il faut écouter le message envoyé par les jeunes du quartier lors des émeutes.

Pierre Hurmic objecte que l'image du Grand Parc doit évoluer, notamment grâce à la mixité sociale et à l'accession sociale à la propriété.

Bernard Blanc ajoute que le projet permettra à des jeunes de s'installer dans un cadre privilégié sans devoir s'éloigner en périphérie.

Sandrine Jacotot note que la Mairie sera attentive à la qualité des projets de restauration proposés.

# Actualités du quartier

---

Bernard Blanc

*Maire-adjoint du quartier Chartrons-Grand Parc-Jardin Public*

La salle des fêtes propose une programmation variée et le CAPC Musée deux nouvelles expositions.

La circulation automobile est interdite aux heures d'entrée et de sortie devant l'école Marie-Curie, dans le cadre de « La rue aux enfants ». Le dispositif sera expérimenté à l'école Stendhal le 11 décembre.

Une réunion sur l'aménagement de la rue Barkhaussen est prévue le 7 décembre.

Les médiateurs délégués de quartier, à l'écoute des habitants, peuvent être contactés par mail ou par téléphone.

Le dispositif Angela contre les violences sexistes et sexuelles reste déployé.

# Conclusion

---

Pierre Hurmic  
*Maire de Bordeaux*

Pierre Hurmic remercie les habitants de la qualité des échanges.

Il souligne que la Mairie devait prendre la décision de rénover le quartier du Grand Parc dont le centre commercial se dégradait. Les habitants disposeront ainsi d'une nouvelle offre commerciale.

